

AMICALE LAIQUE DE COUERON CENTRE

Association Loi 1901

15, quai Gambetta
44220 COUERON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2010

A. BERNARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES
32, rue de la Vrière
BP 44414
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX

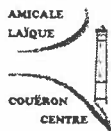
Tél. 02.40.72.92.92 – Fax : 02.40.72.83.37

AMORTISSEMENTS

Euros

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISTATIONS AMORTISSABLES	Cumul au 31/12/2009	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties/Reprises	Cumul au 31/12/2010
Immobilisations incorporelles				
Logiciel comptabilité	295,00			295,00
Immobilisations corporelles				
Matériel de billard	10985,21	1178,98	1999,07	12164,19
Matériel et outillage	2589,50	280,50		2870,00
Véhicule	9680,00	3520,00		13200,00
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	13995,52	511,00		14506,52
Total III				
TOTAL GENERAL (I+II+III)	37545,23	5490,48	1999,07	41036,64

Cadre B IMMOBILISTATIONS AMORTISSABLES	VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			Cadre C PROV. AMORT DEROGATOIRES	
	Amortissements linéaires	Amortissemen dégressifs	Amo exceptionnels	Dotations	Reprises
Matériel et outillage	280,50				
Matériel de billard	1178,98				
Matériel informatique	511,00				
Logiciel comptabilité					
Véhicule	3520,00				
	5490,48				



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Euros

Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations exercice	Diminutions: Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
-----------------------------------	--------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

Provision pour risque et charges				

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vrière
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Euros

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Autres créances clients				
Taxe sur la valeur ajoutée				
TOTAL				

--	--

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit:					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Groupe et associé					
Autres dettes					
TOTAL					

--	--

AMICALE LAIQUE DE COUERON CENTRE

Association Loi 1901

15, quai Gambetta

44220 COUERON

RAPPORT SPECIAL

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice du 1^{er} Janvier 2010 au 31 Décembre 2010

A. BERNARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES
32, rue de la Vrière
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos le 31 Décembre 2010

Mesdames, Messieurs Les Adhérents,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'exercice éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L612-5 du Code de Commerce.

Fait à la Chapelle sur Erdre
le 6 Mai 2011



A. BERNARD
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2010 sur :

* Le contrôle des comptes annuels de l'Amicale laïque de Couëron Centre, tels qu'ils sont joints au présent rapport, aux pages 3 à 9 ;

* La justification de mes appréciations ;

* Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi .

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 17 Mars 2011. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

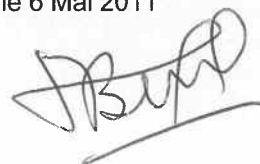
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents qui vous ont été adressés ou mis à votre disposition sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à la Chapelle sur Erdre

le 6 Mai 2011



A. BERNARD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

CHARGES	sections					Total	Total 2009
	Centres Aérés (2)	Fonctionnement Général	Eveil Musical	Danse (1)	Billard		
ACHATS	47 967,26	31 778,96	122,36	3 579,30	7 005,31	90 453,19	88 462,28
Alimentation, boissons	38 221,56				2 234,08	40 455,64	44 013,18
Eau Electricité Gaz Carburant	1 237,44	2 407,81				3 645,25	5 706,67
Petit matériel et fournitures d'entretien	5 200,38	286,62		181,40	4,80	5 673,20	12 038,27
Fournitures de bureau	2 797,43	-748,08	105,36	893,21	286,64	3 334,56	4 724,99
Carburants						0,00	0,00
Pharmacie	510,45					510,45	622,07
Camp tri-partie						0,00	5 207,00
Autres fournitures (costumes)				1 656,00		1 656,00	1 560,00
Achat matériel Billard					1 986,50	1 986,50	3 250,72
Manifestations (dont 80 ans)		29 832,61	17,00	848,69	2 493,28	33 191,58	11 339,38
SERVICES EXTERIEURS	13 373,63	1 023,55	0,00	0,00	243,91	14 641,09	19 872,57
Locations véhicules	1 181,52					1 181,52	1 588,27
Prestations éducatives						0,00	0,00
Entretien, réparations	505,28					505,28	0,00
Primes d'assurances - cotisations	4 325,82	450,67			243,91	5 020,40	5 247,88
Camping	5 817,62					5 817,62	11 076,19
Maintenance	1 149,88	572,88				1 722,76	1 735,98
Divers/autres	393,51					393,51	224,25
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	76 110,66	3 039,20	45,00	632,50	1 770,14	81 597,50	81 876,80
Commissaire aux comptes	4 305,60					4 305,60	4 186,00
Publicité - publications					230,58	230,58	435,24
Transport de biens et de personnel						0,00	0,00
Frais de transport des enfants	36 811,67					36 811,67	34 079,10
Frais de déplacement	933,06				240,30	1 173,36	471,54
Frais de réception	1 209,81	372,71			153,05	1 735,57	968,28
Formation	7 209,22					7 209,22	9 289,85
Frais de P.T.T./Téléphone	2 607,24	239,60			251,99	3 098,83	3 462,39
Services bancaires	197,08	97,52		30,70		325,30	453,13
Cotisations (FAL)		1 724,37	45,00	601,80	894,24	3 265,41	3 369,87
Frais éducatifs	22 836,98					22 836,98	24 818,90
Divers		605,00				605,00	342,50
IMPOTS ET TAXES	2 143,00	0,00	0,00	312,86	0,00	2 455,86	1 108,13
Taxes sur les salaires	2 143,00					2 143,00	817,00
Participation des employeurs à la formation professionnelle continue				312,86		312,86	291,13
Autres impôts et taxes	0,00					0,00	0,00
CHARGES DE PERSONNEL	312 433,63	480,00	2 947,75	21 164,36	0,00	337 025,74	320 681,29
Rémunération du personnel permanent	65 224,47		2 113,06	15 811,71		83 149,24	77 781,72
Charges permanent	25 026,58		834,63	5 352,65		31 213,92	28 798,06
Rémunération animateurs	173 882,49					173 882,49	167 824,61
Charges animateurs	37 415,00					37 415,00	36 188,14
Rémunération permanent directeur	4 037,41					4 037,41	5 646,49
Charges permanent directeur	900,46					900,46	2 101,70
Provision CP+préca+charges	3,22					3,22	1 803,57
Frais de stages/formation		480,00				480,00	0,00
Divers	5 944,00					5 944,00	537,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	347,29	7,00	0,00	749,15	0,00	1 103,44	872,08
Sacem	218,96	7,00		747,34		973,30	846,79
Charges diverses de gestion	128,33			1,81		130,14	25,27
Autres charges reversement cotisations						0,00	0,00
Autres droits						0,00	0,00
DOTATION D'EXPLOITATION	3 557,00	791,50	0,00		3 943,24	8 291,74	6 740,33
Aux amortissements	3 520,00	791,50			1 178,98	5 490,48	5 778,58
Valeur comptable des éléments actifs cédés					2 764,26	2 764,26	0,00
Charges/ exec, antérieur	37,00					37,00	1 081,75
CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00				0,00	0,00
Dons					200,00	200,00	637,30
TOTAL CHARGES 2010	455 932,47	37 120,21	3 115,11	26 438,17	13 162,60	535 768,56	520 370,76

PRODUITS	sections					Total	Total
	Centres Aérés (2)	Fonctionnement Général Informatique	Eveil Musical	Danse	Billard		
PRODUITS D'EXPLOITATION	129 207,95	24 299,91	105,00	3 414,00	6 582,22	163 609,08	154 205,55
Prestations de services	127 239,39					127 239,39	131 712,91
Manifestations		21847,47		1 353,00	982,90	24 183,37	9 044,81
Ventes d'articles - produits-autofinancement	1 968,56				910,00	7 133,94	8 370,01
Produits divers (cantes FAL)		2 452,44	105,00	1 151,00	1 343,94	5 002,38	5 078,16
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	348 438,16	10 951,00	200,00	3 000,00	1 059,38	363 648,52	355 510,22
Communale	252 918,75	5 951,00	200,00	3 000,00	689,43	262 759,18	260 015,16
CAF	67 587,25					67 587,25	63 485,56
Région - emploi Tremplin	13 738,68					13 738,68	11 449,34
Conseil général CCAS	8 954,00					8 954,00	6 423,88
MSA	1 139,48					1 139,48	826,00
Subvention excpt// Subv, Europe CLSH	4 100,00	5 000,00				9 100,00	13 222,75
Variation stock					369,93	369,93	85,53
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		660,00	2 855,68	21 399,78	4 103,30	29 018,76	28 655,11
Collectes						0,00	0,00
Cotisations adhérents - participation usagers		660,00	2 855,68	21 399,78	4 103,30	29 018,76	26 655,14
Produits divers de gestion courante						0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS	320,65	1 187,54	0,00	0,00	45,84	1 554,03	2 296,77
Revenus des VMP/produits financiers						0,00	0,00
Intérêts bancaires	320,65	1 187,54			45,84	1 554,03	2 296,77
PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 153,91	0,00	0,00	9,18	0,00	9 163,09	6 001,45
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	297,69			9,18		306,87	31,63
Produits/ex, antérieur	-480,00					-480,00	
Rbt Formation	9 316,22					9 316,22	5 040,00
TOTAL PRODUITS 2010	487 120,67	37 098,45	3 160,68	27 822,96	11 790,72	566 993,48	546 669,44
RESULTAT 2010	31 188,20	-21,76	45,57	1 364,79	-1 371,86	31 224,94	25 298,68

(2) version définitive arrêtée au 14/03/2011

Certifie l'exactitude et la sincérité du compte de résultat ci-dessus,

COUERON, le 21 mars 2011
La Présidente de l'Amicale Laïque
Gabrielle CLOUET

G. Clouet

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vierge
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

« Par souci de simplification, les informations obligatoires
Mais non applicables au dossier présent et celles jugées
Non significatives ne sont pas présentées, »

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

(règlement C,R,C n°99-01 & 99-03)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2010 dont le total est de 310423,06 Euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagent un résultat de 31224,92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. Ils ne perturbent pas ainsi les charges et produits d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Selon les termes du règlement du CRC du 3.11.2005, il est fait application de l'annexe simplifiée.

En conséquence les principes suivants sont appliqués :

- Durées d'usage (linéaire ou dégressif) pour déterminer l'amortissement des immobilisations décomposables.
- Approche de la méthode par composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

Les durées utilisées à ce jour sont les suivantes :

- Matériel de Billard De 2 à 5 ans
- Matériel et outillage De 2 à 5 ans
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel de Transport 5 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La plus value latente a été enregistrée au 31/12/2010

Stocks

L'inventaire physique des stocks de marchandises a été réalisé au 31/12/2010.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

Fonctionnement général

Principaux événements en 2010 :

⇒ 80 ans de l'Amicale

Valorisation des locaux et du bénévolat

Salle de danse	1 419,10 €
Maison Associative	39 161,74 €
Site de l'Erdurière et de la Métairie	136 117,40 €
Valeurs communiqués par la Municipalité	
Bénévolat	2898 heures *année entière
Bénévolat trésorière	318 heures *année entière
Bénévolat CLSH	895 heures *année entière

Subvention équipement véhicule

Le matériel de transport acquis en 2007 est financé par une subvention d'équipement de la ville de Couëron pour un montant de 17600,00 €, Cette subvention n'est pas amortie selon la durée d'utilisation prévue du véhicule.

Composition du résultat de l'exercice

Centre de Loisirs	31 188,20 €
Danse	1 384,79 €
Billard	-1 371,88 €
Fonctionnement général	-21,76 €

Heures DIF

Total heures cumulées 308,27 h

IMMOBILISATIONS

Euros

Cadre A	Valeur brute	Augmentations	
	Début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Logiciel comptabilité	295,00		
Immobilisations corporelles			
Matériel de billard	21006,25		2500,00
Matériel et outillage	2870,00		
Véhicule	17600,00		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	15397,69		
Immobilisations en cours			
Total I	57168,94	0,00	2500,00
Immobilisations financières			
Parts sociales			32413,75
Total II			
TOTAL GENERAL (I+II)	57168,94	0,00	34913,75

Cadre B	Diminutions		Valeur brute	Réévaluations
	Par virement	Par cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Logiciel de comptabilité			295,00	
Immobilisations corporelles				
Matériel de billard		4763,33	18742,92	
Matériel et outillage			2870,00	
matériel de transport			17600,00	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			15397,69	
Immobilisations en cours				
Total I	0,00	4763,33	54905,61	
Immobilisations financières				
Parts sociales		32391,00	22,75	
Total II				
TOTAL GENERAL	0 00	37154,33	54928 36	

André BERNARD al II
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vierge
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C